

**Le 31 août 2023, à l'occasion de la prise de fonction de l'amiral Nicolas Vaujour comme chef d'état-major de la Marine, une remise de drapeaux s'est déroulée à bord du porte-hélicoptères amphibie *Dixmude*. Au cours de cette cérémonie, le ministre des Armées Sébastien Lecornu, a confié trois nouveaux drapeaux à la garde de trois forces de la Marine qui n'en étaient pas dotées. Ils sont le témoin de l'héritage glorieux des combats menés par les unités de la Marine depuis la Révolution.**

### **Le drapeau « *Sous-marins* » pour la Force océanique stratégique**

Ce drapeau est tout d'abord celui de tous ceux qui servent la permanence et la crédibilité de la composante nucléaire océanique depuis 1972. Il honore également les sous-mariniers disparus en mer lors des deux conflits mondiaux. Qu'ils remplissent des missions de soutien de la Force océanique stratégique (FOST), d'opérations au sein du groupe aéronaval, des missions de renseignement ou bien liées à la dissuasion nucléaire, la crédibilité de l'arme sous-marine repose sur l'engagement au quotidien des marins de la FOST, des FSM (sous-mariniers, centres de transmission, centres opérationnels), et de toutes les entités qui contribuent à assurer sans discontinuité la « *permanence à la mer* ».

### **Le drapeau « *Bâtiments de combat* » pour la Force d'action navale**

Ce drapeau représente l'héritage de l'engagement au combat de la force et honore la mémoire de ses marins morts au combat. Tournée vers l'avenir et la construction d'une Marine de combat, la Force d'action navale d'aujourd'hui est l'héritière de tous les glorieux combats menés depuis la Révolution. Il porte la croix de chevalier de la Légion d'honneur et les Croix de guerre des conflits auxquels les unités ont participé.

### **Le drapeau « *Aéronautique navale* » pour la Force de l'aéronautique navale**

Depuis 1912, plus de 140 flottilles et escadrilles ont déploré dans leurs rangs des morts au combat ou en service commandé, pour un total de 1 619 marins du ciel morts au combat ou en service aérien commandé. Hélicoptères, avions de patrouille maritime, ou avions de chasse embarquée sont aujourd'hui des outils indispensables du combat naval. Il n'y a pas de lutte anti-sous-marine sans avion de patrouille maritime, pas plus qu'il n'y a de supériorité navale sans supériorité aérienne. Dans les prochaines semaines, le contre-amiral Bordarier, se déplacera sur l'ensemble des bases pour présenter chacune des unités de l'aéronautique navale au drapeau.

**Le drapeau de la brigade des fusiliers marins**, est quant à lui, celui que le Président de la République, Monsieur Raymond Poincaré, a remis en 1915 à la brigade de fusiliers marins. Il a été le premier drapeau de l'histoire remis à une unité de la Marine nationale et le 3<sup>e</sup> drapeau le plus décoré des armées françaises. Le bataillon qui lui succéda de 1915 à 1918 servit sous cet emblème. Confié à l'école des fusiliers marins à Lorient en 1918, il devint de 1940 à 1945, celui du 1<sup>er</sup> Régiment de fusiliers marins, puis celui de l'escadron de tradition qui lui succéda pendant la campagne d'Indochine jusqu'en 1947. Depuis cette date il est confié à la garde de l'école des fusiliers marins.



Trois nouveaux drapeaux confiés à la Marine nationale

**Source : Marine nationale.**